

Maj : 04/01/2024

REGLEMENT INTERIEUR BOL D'OR Féminin

Article 1 – Site :

Cette compétition peut avoir lieu :

- Au Boulodrome Henri Bernard à Nice (en intérieur uniquement en période d'hiver, limitée à 40 équipes *), la dotation, les frais du délégué, arbitre seront à la charge du CDAM.
- Délocalisée dans un club désigné par la Commission Féminin (hors saison hivernale), en ce cas la dotation, les frais de délégué, arbitre seront à la charge du club organisateur.

(*) si organisation en période hivernale.

Article 2 – Conditions

Compétition organisée en triplettes Non Homogènes ouverte exclusivement aux joueuses **licenciées avec une promotion obligatoire** au CD06 et à Monaco de l'année civile,

Article 3 – Inscriptions

Les inscriptions sont prises **uniquement en ligne (avec paiement sécurisé)** <https://www.cd06.ffjpp-concours.fr/liste-concours> dans les dates et montant de participation indiquée.

Les frais de participation comprennent les mises, les repas, les frais d'inscription en ligne.

Ces frais sont indissociables, révisables chaque année et fixés par la Commission Féminine.

NB : Les réservations des repas pour les accompagnants doivent être également faits en ligne avec paiement sécurisé obligatoire en parallèle à l'inscription au concours.

Les demandes envoyées avant la date d'ouverture ou par tout autre moyen ne seront pas traitées.

Les demandes exprimées après la date de forclusion seront classées en liste d'attente par rapport à leur réception et attribuées uniquement en cas de désistements ou de places libres.

Toute modification ultérieure devra être signalée par mail cdamcommissionfeminine@gmail.com.

Article 4 – Programme de la journée

Voir ANNEXE 1

Le bol d'or débutera à 9h00 précises par l'atelier TRIANGLE et se terminera vers 17h30 par les ateliers POINT et TIR.

En l'absence d'arbitre, c'est le délégué qui officiera comme arbitre

Un repas en commun sera pris sur place entre 12h et 14h en 2 services.

Les joueuses doivent être présentes sur les jeux avec la tenue de leur club à 8h30 précises pour le retrait des cartons.

Article 5 – Durée des parties

Le temps des parties varie entre 40 et 55 minutes selon l'appréciation du délégué.

Début et fin des parties au coup de sifflet.

Le temps imparti pour jouer une boule est de 40 secondes.

La gestion du temps des parties et des pauses entre les parties est de la responsabilité du délégué.

La partie s'arrête dès qu'une équipe aura marqué 13 points avant le coup de sifflet de fin de partie.

Au signal de début de partie, l'équipe absente sera pénalisée d'un point au bout de 2 mn de retard puis d'1 point toutes les 2mn, l'équipe présente sur le terrain devra immédiatement avertir le délégué de la situation. ¼ d'heures après le coup de sifflet de début, l'équipe absente sur le terrain attribué sera déclarée perdante, score (13-7) pour l'équipe présente.

Au bout de 2 pénalités 7-13 l'équipe sera définitivement exclue de la compétition, les frais de participation ne lui seront pas remboursés.

Au signal de fin de la partie, la mène en cours doit se terminer (dans la mesure ou le but a été jeté).

Dans le cas d'un nombre impair d'équipes inscrites, celle qui aura un exempt se verra attribuer 3 points et un score de 13 à 7.

Article 6 – Comptage des points des parties

- Victoire en 13 points avant le coup de sifflet final : 5 points
- Victoire au coup de sifflet final (ou exempt) : 3 points
- Egalité : 2 points
- Défaite : 1 point
- Disqualification, abandon : 0 point

Article 7 – Cadres de jeu des parties

- Le cercle de lancement doit être placé à minima à 50 cm des lignes de fond et des lignes de cadre.
- Un seul jet de but est autorisé. Le but doit se situer à minima à 50 cm des lignes de perte. Dans le cas où il n'est pas valable, l'adversaire le place sur le terrain de manière réglementaire.
- Lorsque le but est nul lorsqu'il sort entièrement du cadre de jeu.
- Les boules qui sortent entièrement du cadre doivent être annulées.

Article 8 – Ateliers de précisions :

Voir ANNEXE 2

Les points des ateliers seront cumulés aux points des parties jouées.

Les 3 joueuses doivent participer chacune à 1 atelier au choix

Article 9 – Tenue vestimentaire

Les joueuses doivent être impérativement habillées avec le haut de leur club.

Article 10 – Discipline

Toute joueuse ne respectant pas le règlement reçoit un avertissement pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la compétition. Dans ce cas, l'équipe adverse marque 3 pts avec un score de 13 à 0.

Si une équipe abandonne une partie, elle marque 0 pt, l'équipe adverse 3 pts. Le score enregistré est de 13 à 0.

Si une équipe abandonne la compétition, les résultats acquis avant l'abandon sont conservés, les adversaires enregistrent une victoire sur le score de 13 à 0.

L'équipe qui abandonne sera classée en dernière position quel que soit le nombre de points obtenus jusque-là.

Il est formellement interdit de fumer et d'utiliser les téléphones portables sur les jeux.

Article 11 – Classement

Le classement des équipes sera effectué comme suit :

Nombre de points (parties + ateliers)

En cas d'égalité (*) :

- Nombre de parties gagnées
- Goal avérage

(*) en cas de nouvelle égalité : la méthode de départage sera décidée sur place par le Comité de Pilotage

Une équipe disqualifiée ou qui abandonne ne peut prétendre à une récompense.

Article 12 – Récompenses

Les récompenses seront distribuées à la fin de compétition aux équipes présentes..

La répartition des prix doit être affichée au niveau du poste du délégué.

La totalité des équipes participantes seront récompensées.

Article 13 – Comité de Pilotage

Tous les cas non prévus au présent règlement seront traités par le Comité de Pilotage sur place désigné par la Commission Féminine du Comité Départemental des Alpes Maritimes.

Il fera office de jury pour toute la durée de la compétition.

Leurs décisions seront sans appel.

Article 14 - Annexes

Les articles 3 (inscriptions), 4 (programme de la journée), 8 (ateliers de précision) et 12 (récompenses) font l'objet d'ANNEXES.

Pour tout renseignement complémentaire, contact : cdamcommissionfeminine@gmail.com